



**La SSJB cède la Croix du mont Royal à la Ville de Montréal**  
p. 7



**Duvernay, un phare**  
**Extraits de l'allocution de Jean Dorion**  
p. 2



**Chefferie du PQ**  
**Position des candidats sur la langue**  
p. 4

# Journalssjb



Le journal de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal

Volume 5 - N° 3 - novembre 2005

## LOUISE LAURIN, Patriote de l'année 2005-2006



La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal décerne le titre de Patriote de l'année 2005-2006 à une militante inlassable pour le progrès social et l'indépendance. Louise Laurin est une rassembleuse. Quand elle se met un objectif en tête, elle a le don d'enrôler tout le monde autour d'elle. Mais elle s'implique tellement dans les causes qui

lui tiennent à cœur qu'il est bien difficile de lui résister : la promotion de la souveraineté, la défense de la langue française, l'accueil et l'intégration des immigrants et par-dessus tout, l'éducation !

Madame Laurin fut la première femme à présider le Mouvement national des Québécoises et Québécois (1994-1996). Elle a joué un rôle clé dans la mise sur pied de la coalition Partenaires pour la souveraineté, ainsi que dans les campagnes préférendaire et référendaire menées par la coalition. Elle y met de l'avant les principes d'une citoyenneté impliquant que les Québécoises et les Québécois de toutes origines puissent participer, en toute égalité, à la vie commune. Cette participation citoyenne se fonde sur l'accès à une culture commune et à une langue commune, le français. En 1995, elle est aussi vice-présidente du premier Conseil de la souveraineté. Cette année, Louise Laurin a célébré l'aboutissement d'un des

principaux combats qu'elle a mené, soit celui de la laïcisation scolaire.

Dès la fin des années cinquante, Louise Laurin s'engage au sein de l'Association de la Jeunesse canadienne-française et devient la première femme à en occuper la présidence. Formée en pédagogie et en histoire ainsi qu'en langue espagnole, elle œuvre d'abord comme enseignante pendant treize ans, puis comme directrice d'école pendant vingt-deux ans, principalement en milieu défavorisé et pluriethnique.

Innovatrice, Louise Laurin développe des programmes originaux pour rapprocher l'école du milieu. Elle crée notamment le premier service de garde en milieu scolaire à la CÉCM. Elle développe des programmes favorisant l'intégration des enfants immigrants et, pour leurs parents, des programmes d'intégration dans leur langue d'origine ainsi que des programmes de francisation. Devenue une personne-ressource incontournable en matière d'intégration des immigrants, elle participe à des colloques aussi bien qu'à des émissions radiophoniques et télévisées et collabore à de nombreuses publications.

En 1988, Louise Laurin se fait remarquer pour ses positions fermes contre l'injustice faite aux enfants turcs, menacés de déportation avec leurs parents par le gouvernement canadien, et entreprend des démarches pour corriger la situation. Cette initiative lui vaut le titre de Personnalité de la semaine du quotidien *La Presse*, le 5 mars 1989. La même année, elle devient candidate du Parti Québécois dans la circonscription d'Anjou.

De 1990 à 1994, Louise Laurin siège comme commissaire indépendante à la CÉCM dans le quartier Villeroy-Parc-Extension. Parallèlement, elle est membre du Comité consultatif des communautés culturelles et du Comité d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles.

Vice-présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1992-1993), elle met sur pied le comité *Passeport Québec*,

Suite à la page 3

## Médaille d'argent de la Société à Raymond Lévesque



Le refus du Prix de la Gouverneure générale par Raymond Lévesque a soulevé un élan du cœur spontané. Le jour même, la Société Saint-Jean-Baptiste recevait des dizaines d'appels de gens qui se demandaient si une levée de fonds allait être entreprise. La SSJB a immédiatement lancé un appel à la population, de concert avec la députée bloquiste Caroline Saint-Hilaire, et les chèques ont commencé à affluer.

Le Président général Jean Dorion a souligné dans son appel que « *Raymond Lévesque, qui fut Patriote de l'année de la SSJBM*

*en 1980, n'est pas riche. Il a fait carrière à une époque où nos artistes roulaient encore moins sur l'or qu'aujourd'hui, et son handicap lui interdit depuis longtemps toute activité professionnelle. Sa décision de refuser un prix de 15 000 \$ n'en a que plus de poids. En plaçant la fidélité à ses convictions avant l'argent et les honneurs factices, Raymond Lévesque vient de se couvrir d'une gloire qui ne se ternira pas* ».

L'opération « Solidarité Raymond Lévesque » a permis d'amasser presque le triple du montant attaché au prix refusé! La Société Saint-Jean-Baptiste remercie tous les Québécois et Québécoises qui ont répondu à l'appel à la solidarité lancé conjointement par la Société et par la députée Caroline St-Hilaire.

Enfin, le Conseil général a décidé de décerner à Raymond Lévesque la plus haute distinction remise par la Société, la Médaille d'argent « Bene merenti de Patria » (À qui a bien mérité de la Patrie).

SOMMAIRE

Duvernay, un phare p.3  
Mot du président général p.3  
Les jeudis de la langue p.4  
La position de la candidate et des candidats sur la langue p.4

Recours contre le Doc Mailloux p.6  
La SSJB fait cession de la Croix du mont Royal à la Ville de Montréal p.7  
Agenda p.8

Envois publications — Publication mail 40009183



## Duvernay, un phare

Par Jean Dorion

La cérémonie marquant le 150<sup>e</sup> anniversaire du monument à Ludger Duvernay, tenue au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges le 16 octobre dernier, fut un grand succès. Plus d'une centaine de personnes ont bravé le froid et la pluie pour rendre hommage au fondateur de la Société. Nous reproduisons ici de larges extraits d'une allocution prononcée à cette occasion par le président général Jean Dorion.

Le nom de l'homme dont nous célébrons le souvenir aujourd'hui est familier aux membres de notre Société. Son portrait orne la salle du Conseil général et notre siège social a été baptisé en son honneur.

Le grand public connaît son nom également : il a été donné à des rues, des écoles, des théâtres, mais on sait moins l'ampleur exceptionnelle du personnage, reconnu en son temps pour l'un des plus grands. Le respect, l'affection qui l'entouraient attirèrent 10 000 personnes au transfert de ses restes dans ce cimetière, le 21 octobre 1855. Montréal ne comptait pas encore 100 000 habitants.

Pour la postérité, Duvernay demeure celui qui dota le Québec d'une fête nationale et d'une Société nationale vouée à la défense de nos droits collectifs, dont celui de vivre et de travailler dans notre langue. Sa contribution, immense, n'est pas facile à saisir d'un seul coup d'œil. Comment en effet concevoir qu'il fut à la fois le plus virulent défenseur de nos droits, tout en demeurant un extraordinaire rassembleur, le bâtisseur d'œuvres durables et l'édificateur d'une conscience populaire par les vertus de l'éducation et de la lecture. Songeons qu'il fonda neuf journaux dans trois villes, dans les conditions extrêmement difficiles de l'époque.

Duvernay fut certainement un bagarreur intraitable : en font foi les duels auxquels il prit part et sa présence à la tête d'un détachement de Patriotes lors de la bataille de Moore's Corner, mais en témoignent surtout ses journaux qu'il braquait sans ménagement sur ses ennemis : les bureaucrates hautains, les marchands égoïstes ou ceux qu'il appelait « les vieillards malfaisants » du Conseil législatif. Cette audace lui a coûté cher. Il eut cinq journaux tués sous lui avant de

diriger *La Minerve* puis de subir la prison à plusieurs reprises entre 1832 et 1836 à cause de sa liberté de parole. En 1837, c'est l'exil, cinq ans durant, où, tiens donc, il fonda encore un journal, lançant son message patriotique par de-là la frontière américaine.

Il était guidé par quelques principes simples mais inaliénables : *Le peuple est la source première de toute autorité légitime*, comme le proclame le premier des toasts portés par les participants au banquet de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1834, et *Nos compatriotes sont tous ceux, d'où qu'ils viennent, qui se solidarisent avec nos aspirations nationales*. Là-dessus, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est restée fidèle à l'esprit de son fondateur : elle a toujours accueilli chaleureusement des membres et des dirigeants de toutes origines, elle s'est solidarisée avec les réfugiés kurdes dans les années quatre-vingt, les Chiliens dans les années quatre-vingt-dix. Grâce à elle en grande partie, l'Algérien Mohamed Cherfi a pu échapper cette année à la déportation vers un sort incertain, voire trop certain, et tout récemment encore la communauté noire de Montréal a pu compter dans son combat pour la dignité sur la solidarité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Quel rassembleur que ce Duvernay ! C'est lui que Cartier et LaFontaine conjurent de revenir d'exil en 1842 pour que renaisse la presse libre à Montréal. Tout son combat éditorial pour la justice demeure celui d'un rassembleur, affairé à raccommoder les morceaux d'un Québec meurtri au lendemain de l'infâme Union de 1840.

En 1851, épuisé, à la tête de la société qu'il a fondée, il peut contempler son œuvre avec fierté. Tous les notables de Montréal appartiennent alors à la Société Saint-Jean-Baptiste. Assis à la même table : Séraphin Cherrier, le plus grand avocat du Bas-Canada, Augustin Morin, président de la Chambre d'Assemblée, Monsieur le Maire est également là, ainsi que des ministres de Sa Majesté, des entrepreneurs de premier plan, des ecclésiastiques. Côte à côte, on reconnaît même Wolfred Nelson, héros de Saint-Denis, et George-Étienne Cartier, l'acrobate du pacte entre « peuples fondateurs ». D'anciens patriotes donc, mais aussi de futurs collaborateurs, et des Rouges qui voient en Duvernay un mentor, et des Bleus qui se l'arrachent.

Bagarreur impétueux, mais aussi rassembleur enthousiaste, Duvernay fut encore le bâtisseur d'œuvres durables, dont un journal qui lui surviva un demi-siècle. De 1827 à 1899, *La Minerve* sera le porte-parole des luttes des Canadiens français : celle des Patriotes pour l'indépendance, puis celle

contre le régime de l'Union. Durant les années 1840, *la Minerve* combat encore pour le gouvernement responsable, plus tard, elle dénoncera les guerres de l'Empire britannique et la pendaison de Louis Riel.

L'œuvre journalistique immense de Duvernay assurera pendant trois-quarts de siècle une voix aux aspirations et aux indignations du peuple du Québec. Mais elle fit plus. En ouvrant ses éditoriaux par des phrases comme « **NOUS** voulons garder notre langue », « **NOUS** demandons un gouvernement démocratique » ou en fustigeant Ottawa par le « Louis Riel **NOTRE** frère est mort » repris d'Honoré Mercier, *La Minerve* a fait naître le **NOUS** canadien français, devenu le **NOUS** québécois, la prise de conscience que, de Gatineau à Gaspé, un peuple naissait, puis vibra à l'appel d'un des siens.

Mais quelle réalisation rend mieux hommage au bâtisseur que l'extraordinaire célébration annuelle de la Saint-Jean-Baptiste, la fête de la lumière du solstice d'été, la fête de la fierté retrouvée et l'occasion de célébrer ce **NOUS** collectif sans complexes. Depuis sa création cette fête nationale accompagne l'évolution du Québec, tour à tour libérale et démocratique à l'époque des Patriotes, religieuse et messianique après l'écrasement de la rébellion, puis populaire et ouverte plus que jamais sur le monde de nos jours.

Comme bâtisseur, Duvernay nous laissa encore un magnifique outil d'épanouissement en la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, gardienne depuis cent-soixante-et-onze ans des principes de liberté et de justice qu'il chérissait, et mère de toutes les autres sociétés nationales tout comme du Mouvement national des Québécoises et Québécois. Les cours populaires qu'elle mettra en place au 19<sup>e</sup> siècle donneront naissance à l'École des Beaux-Arts, aux écoles techniques, à l'École des Hautes Études commerciales. À l'intention d'un peuple pauvre, la Société a créé des entreprises d'assurance et de fiducie, elle fut à l'origine de la Chambre de Commerce de Montréal, elle a aidé les étudiants démunis en mettant sur pied la Fondation du Prêt d'Honneur. Elle a dirigé les luttes pour faire du français la langue officielle du Québec et poursuit ses efforts dans ce sens, car ce n'est jamais fini.

Elle a doté Montréal du Théâtre du Monument national, d'une croix lumineuse sur le mont Royal et de bien d'autres monuments et plaques commémoratives. Une Société Saint-Jean-Baptiste en grande forme d'ailleurs et qui produit sans cesse des rejets : la chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec à l'UQAM, la Maison du Prêt d'Honneur, des colloques sur des questions d'intérêt national, les Jeudis de la langue, la Journée nationale des Patriotes à Montréal, un club de conversation française pour les immigrants et toujours la célébration de la Fête nationale.

Suite à la page 3

CONVENTION DE LA POSTE — PUBLICATION 40009183  
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT  
ÊTRE LIVRÉ AU CANADA AU SERVICE DES PUBLICATIONS  
82 SHERBROOKE OUEST  
MONTRÉAL QC H2X 1X3  
courriel : mbeaulieu@ssjb.com



Luck Mervil, Louise Harel, Chantal Renaud, Bernard Landry et Gilles Ducepte étaient présents lors de la cérémonie.

## Le mot du Président général



### Bravo Raymond Lévesque!

Chères amies, chers amis,  
Dans la décennie écoulée depuis le référendum de 1995, aucun geste n'a suscité un tel sursaut de fierté, une adhésion populaire aussi vive, aussi enthousiaste, aussi immédiate que le refus par Raymond Lévesque du Prix de la Gouverneure générale.

La réaction des militants comme de la population révèle la soif d'actes désintéressés d'une société qu'on dit parfois, pourtant, dominée par le cynisme, l'arrivisme et les commandites.

Comme d'habitude, l'attitude de maints chroniqueurs et éditorialistes est allée à l'encontre de celle du peuple : quand le *columnist* Don Macpherson, de la *Gazette*, noircit un revirement « imposé de force » à « un homme de 77 ans apparemment confus », nous sommes choqués mais guère étonnés. Mais que dire de certains commentateurs francophones qui, en termes moins grossiers, sont allés plus ou moins dans le même sens? Ceux qui, comme moi, ont communiqué avec M. Lévesque depuis sa décision, ont pu constater que, malgré son handicap auditif, il est en pleine possession de tous ses moyens. Mais pour certains piliers intellectuels du régime canadien au Québec,

semble-t-il, quiconque renonce à du bel argent pour de simples questions de principe n'a certainement pas toutes ses facultés!

Nous fûmes nombreux, dans les heures mêmes qui suivirent l'annonce de la décision de Raymond Lévesque, à formuler le projet de compenser par une collecte la bourse de 15 000 \$ à laquelle il venait de renoncer. Quoi de plus indiqué que de nous associer à la députée de M. Lévesque, la bloquiste Caroline St-Hilaire, dans cette affaire éminemment québécoise dans son fond, mais aussi éminemment fédérale dans son impact!

Le 4 novembre, après cinq jours ouvrables d'une campagne sans aucune publicité payée, la députée et moi remettions à Raymond Lévesque un chèque de 33 442,58 \$, résultat de 471 contributions! Cela allait du petit garçon anonyme venu nous porter ses deux dollars jusqu'au médecin de Québec qui nous en a expédié mille. *Je vous autorise à utiliser mon nom si vous le jugez bon*, nous écrit-il. Merci, Docteur Jacques Boulay! Ce n'est pas tout : malgré la fin officielle de la campagne,

les contributions n'ont pas cessé d'affluer, témoignages émouvants d'affection pour le poète comme d'admiration pour son geste. Au moment d'écrire ces lignes, le grand total dépasse les 41 000 \$ !

Les commentaires qui accompagnent les dons reçus feraient un beau livre : « *Félicitations à Raymond Lévesque pour le courage dont il a fait preuve!* », écrit une donatrice. Une autre ajoute : « *Un geste noble et digne* » tandis qu'un donateur renchérit : « *Grâce à votre intégrité, j'ai été fier d'être Québécois. Lorsque mes fils seront plus vieux, je les informerai de votre geste* ». « *En vous tenant ainsi debout, vous nous rendez tous fiers et confiants que notre beau pays est plus proche que jamais* » affirme un autre. L'humour ne manque pas : « *Bravo M. Lévesque – vaut mieux manger un hot dog debout qu'un steak à plat ventre* » (le hot-dog sera substantiel, il restera assez d'argent pour les frites – J.D.) Et le mot de la fin revient à un autre : « *Quand on est d'la race des pionniers, on est fait pour être oublié. – Pour une fois, vous êtes dans l'erreur, NON, on ne vous oubliera pas* »...



Caroline St-Hilaire députée du Bloc Québécois, Raymond Lévesque et Jean Dorion, président de la SSJB.

Suite de la page 2 — Duvernay, un phare

Tout cela, nous le devons largement à Duvernay, l'édificateur du peuple : « Aide-toi, le ciel t'aidera », « Édifier le peuple », répétait-il et surtout « Rendre le peuple meilleur », au point d'en faire la devise de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ces formules traduisent bien son œuvre d'éducation populaire, l'affaire de toute une vie. De son premier journal fondé à Trois-Rivières en 1817 jusqu'à son dernier discours à la tête de notre Société en 1851, tout n'est qu'un patient travail d'éducation. Ses journaux sont truffés de conseils techniques aux agriculteurs ou aux ménagères, sur tous les aspects de la vie quotidienne. Le parti patriote lance-t-il le boycott des produits anglais, immédiatement il pense à publier des conseils pour tisser l'étoffe du pays ou faire son propre alcool à partir de la bière d'épinette! Le jour il imprime des journaux politiques, le soir des manuels scolaires, des guides pratiques et son fameux *Almanach du peuple*, qui trône dans tous les foyers du Québec. Malgré l'opposition de l'Église, en 1834, il publie *Les Paroles d'un croyant* de La Mennais, un essai d'un prêtre français pour réconcilier christianisme et démocratie, parce qu'il croit que cela peut rendre le peuple meilleur.

Même mort, Duvernay est resté exigeant. Le cimetière de la rue Saint-Antoine est trop petit pour lui. C'est un monument qu'il lui faudra, et dans un cimetière tout neuf, vaste et majestueux, au flanc de la montagne. Il y joue toujours au rassembleur, couvrant de son ombre d'autres gloires nationales qu'il ne dépare certes pas.

Au bagarreur, au rassembleur, au bâtisseur et au pédagogue, nous sommes venus rendre hommage aujourd'hui.

Non, l'affirmation claire et nette des droits n'a rien d'un appel à la division. La franchise et la droiture demeurent au contraire des valeurs autour desquelles la multitude souhaite toujours se retrouver. Semblable à l'obélisque qui lui est consacrée, Duvernay, fut un homme droit, direct, terrible même, car d'abord guidé par ses seuls principes. Cent-cinquante années après, malgré le vent, la pluie et le froid, nous sommes ici à notre tour pour célébrer un personnage-phare, précieux, lumineux, réconfortant, qu'il importe de ne pas perdre de vue sur la voie de notre émancipation nationale.

**Jean Dorion,**  
président général,  
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Suite de la page 1 — Louise Laurin

un groupe de réflexion sur la citoyenneté québécoise. Elle occupe aussi la vice-présidence du MNQ (1990-1994), avant d'en être la présidente (1994-1996).

L'engagement de Louise Laurin pour un Québec inclusif se concrétise aussi, à partir de 1993, par la création de la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire. L'action de cette coalition de 50 organismes, dont elle est la fondatrice, la coordonnatrice et la porte-parole, permet d'obtenir la modification de la Constitution canadienne et la déconfessionnalisation du système scolaire. En reconnaissance de l'engagement de Louise Laurin en faveur de l'école laïque, le Mouvement laïc québécois lui décerne le Prix Condorcet 1996. L'année suivante, elle devient une des porte-parole de la semaine de la Citoyenneté.

Depuis lors, elle a porté l'action de la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire jusqu'à la victoire finale, par l'adoption de la Loi 95 cette année. Ces dernières années, Louise Laurin garde aussi un œil sur le dossier linguistique, en tant que membre du Conseil supérieur de la langue française.

## LES JEUDIS DE LA LANGUE

La saison automnale des Jeudis de la langue a débuté le 29 septembre, par la présentation du film de Jean-Claude Labrecque, *Le RIN*, commenté par Andrée Ferretti. Ce film trace l'évolution du Rassemblement pour l'indépendance nationale, de sa création en 1960 à sa dissolution en 1968, à travers les témoignages de ses principaux architectes : André d'Allemagne, Pierre Bourgault et Andrée Ferretti. Toutefois, selon Andrée Ferretti, ce documentaire a éclipsé la pensée et l'action proprement révolutionnaires du RIN. Elle a décrit la ferveur militante qui régnait dans ce mouvement à l'époque. Le RIN est le seul organisme véritablement indépendantiste à avoir mené pendant les huit ans de son existence une lutte de libération conséquente. Le plus bel hommage à rendre à ses fondateurs serait de reprendre cette lutte en l'axant à nouveau sur l'éducation politique du peuple et sur sa mobilisation, en lui proposant un projet global de société, susceptible de le rendre vraiment maître de ses destinées.

Le jeudi 13 octobre, Frédéric Labrie traitait du thème *Les jeunes et la langue*. Ce jeune enseignant en français au secondaire est un des membres fondateurs de la Coalition lavalloise pour le français, et le vice-président de la section Laval de la SSJBM. Il considère notamment que la société québécoise a poussé les jeunes à s'accommoder des reculs du français en vantant les mérites du bilinguisme et du rapport à l'international, de telle façon que la « connaissance de l'anglais » rime encore avec le progrès social. Et pourtant, la « mondialisation néolibérale » est sans contredit une des plus graves menaces à la diversité culturelle. Frédéric Labrie nous réfère à « l'aliéné planétaire » du conteur Jean-Marc Massi. L'aliéné planétaire renonce à ses repères culturels traditionnels, au nom d'une ouverture sur le monde « tournée vers l'avenir ». Il ne dispose plus des outils qui lui permettent de

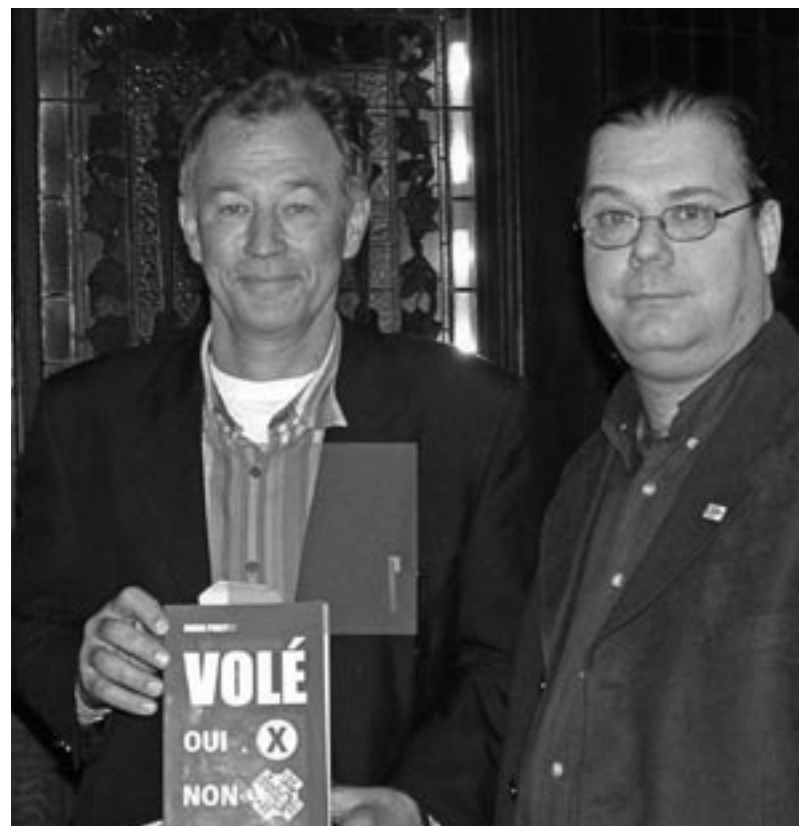
conserver un point de vue critique et devient ainsi aisément manipulable.

Le jeudi 20 octobre, le jeune chercheur Patrick Sabourin (étudiant à la maîtrise en biologie) nous a fait part d'une nouvelle étude qu'il a effectuée avec Frédéric Lacroix (Ph. D. en génie électrique). Ils ont observé que les Anglo-québécois constituent la minorité dont les universités sont les mieux financées au Canada. Les autres provinces sous-financent radicalement leur réseau francophone. Cela explique que l'anglais est associé à un indice de vitalité linguistique (IVL) supérieur au français partout au Canada. L'IVL mesure la capacité d'une communauté linguistique de retenir les locuteurs de sa langue et d'en assimiler d'autres. L'IVL des anglophones est d'ailleurs le plus élevé... au Québec! L'iniquité linguistique du financement universitaire au Québec n'est pas étrangère au fait que, selon le recensement de 2001, au Québec, seulement 23 % des francophones âgés de 25 à 34 ans détenaient un diplôme universitaire, comparativement à 31 % des anglophones de la même classe d'âge (les allophones ont un taux de diplomation de 30 %).

Le jeudi 27 octobre, Robin Philpot a présenté son ouvrage *Le référendum volé*. Canadien anglais d'origine, Robin Philpot a demandé à des acteurs importants de la victoire du NON de lui parler de leurs rôles lors du référendum de 1995, ceux-ci ne se sont pas doutés de ses convictions souverainistes. De leurs témoignages ressort un mot d'ordre : la fin justifie les moyens. Ces fédéralistes sans scrupule n'ont pas hésité à bafouer la démocratie de façon

éhontée. Diplômé en histoire et en lettres de l'Université de Toronto, Robin Philpot a vécu près de trois ans en Afrique francophone avant de s'établir au Québec. *Le référendum volé* est son troisième ouvrage.

Le jeudi 3 novembre 2005, Pierre Serré donnait une conférence intitulée *Les inégalités sociolinguistiques ont-elles véritablement disparu?* Pierre Serré, membre du Conseil général de la SSJBM, est politologue et auteur d'études éclairantes sur le vote des allophones, la situation du français au Québec et la dynamique politique. À partir des données du recensement de 2001, il montre comment chaque groupe linguistique est concentré dans certains types d'emplois et d'industries. Les facteurs les plus importants qui structurent la division culturelle du travail sont toujours bien présents dans le paysage politique québécois.



L'auteur Robin Philpot avec un exemplaire de son livre *Le référendum volé* et Mario Beaulieu, vice-président de la SSJBM.

## Position de la candidate et des candidats à la direction du Parti Québécois sur la langue



À la table des candidats à partir de gauche : Mario Beaulieu vice-président de la SSJBM, les aspirants à la chefferie du PQ, Jean-Claude St-André, Louis Bernard, Gilbert Paquette, Jean Ouimet et Pierre Dubuc.

Indépendante de tout parti politique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'en considère pas moins que le choix de la personne destinée à diriger l'un des deux grands partis politiques du Québec risque d'avoir des répercussions pour le dossier linguistique. Au moment de mettre sous presse, nous ne connaissons pas encore l'issue de la course à la direction du PQ.

Au Jeudi de la langue du 6 octobre s'est tenu un débat entre les candidats à la direction du PQ. Ils ont pu y préciser leurs positions sur

les enjeux linguistiques. Ils ont également abordé ces enjeux lors du débat organisé par le PQ sur la culture. La SSJBM leur avait transmis un questionnaire qui visait en partie à vérifier leurs positions à l'égard du nouveau programme du Parti Québécois.

Le nouveau programme du Parti Québécois reconnaît que « le français est encore loin de constituer la langue commune des milieux linguistiquement mixtes comme Montréal ou l'Outaouais ». Il implique une réforme importante de l'encadrement législatif et

promotionnel de la langue française au travail et dans les services publics.

Deux candidats n'ont pu participer au débat à la SSJBM. Richard Legendre a fait parvenir une réponse écrite pour chaque élément du questionnaire. André Boisclair a transmis un court texte général. Il mentionne que les dispositions prévues dans le nouveau programme sont adéquates. Il aurait été intéressant qu'il précise s'il compte réaliser rapidement toutes les propositions du programme ou si certaines seront priorisées.

Lors du débat du PQ, M. Boisclair propose une nouvelle corvée pour améliorer les services publics d'enseignement du français au ministère de l'Éducation, au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et à Emploi Québec. Il préconise aussi un appui nouveau au Conseil de la langue française en se référant aux certificats de francisation (cependant,

Suite à la page suivante



c'est plutôt l'Office québécois de la langue française qui est responsable de la certification des entreprises).

En ce qui a trait au constat de la situation, André Boisclair commence en disant que « notre langue doit mieux se porter au Québec, et même s'il y a des progrès dans certains domaines qui se font il y a moyen de faire davantage. » Il continue en affirmant que « même s'il y a plus d'immigrants et d'allophones qui transfèrent vers le français, il n'y en a pas suffisamment, il y a une tendance qui se dessine, mais on est loin des objectifs qu'on souhaite avoir ».



Pierre Dubuc insiste pour savoir s'il est d'accord avec le constat d'un recul du français à l'école primaire et secondaire ainsi qu'au cégep, alors qu'on finance les universités anglaises trois fois plus que le poids démographique des anglophones; qu'au travail une majorité d'allophones ne travaillent pas en français, et qu'il y a un recul en ce qui a trait au transfert linguistique dans le sens qu'il y a toujours plus d'anglicisation des allophones que de francisation.



M. Boisclair reconnaît qu'il est inconcevable que les transferts linguistiques se fassent encore de façon majoritaire vers l'anglais, mais il voit qu'il y a des signes positifs malgré des résultats difficiles. Il relate qu'il existe de plus en plus de gens qui transfèrent vers le français, en omettant de mentionner qu'il y a une progression plus rapide de la force d'attraction de l'anglais, comme Charles Castonguay l'a démontré pour l'OQLF. Dans une autre assemblée, M. Boisclair a mentionné qu'il serait normal que les transferts linguistiques se fassent vers le français à plus de 50 %. En fait, les transferts ou les substitutions linguistiques vers le français devraient se faire à environ 90 % pour favoriser le maintien du poids démographique des francophones.

André Boisclair s'appesantit longuement sur la dénonciation du nationalisme ethnique que certains défendraient selon lui. Pierre Dubuc a rappelé qu'un nationalisme inclusif est tout à fait compatible avec la réalité

historique d'une majorité francophone qui a été conquise et dont le droit à l'auto-détermination est encore nié.

André Boisclair réagit de façon dramatique en disant qu'il y a là un fossé avec sa vision, qu'il veut pouvoir parler de souveraineté de la même façon à Sept-Îles comme à Côte-des-Neiges, et aller chercher les gens des communautés culturelles. Il semble concevoir que le patrimoine historique québécois ne pourrait pas être apprécié par les nouveaux arrivants. Pourtant, c'est en participant pleinement à l'évolution de la culture publique commune que tous les citoyens peuvent s'intégrer et enrichir la société québécoise. La culture publique commune correspond à l'histoire, à l'ensemble des valeurs fondamentales, des lois et des institutions québécoises. C'est l'exact opposé du multiculturalisme à la Trudeau, selon lequel il fallait oublier notre passé et ce que nous sommes pour nous ouvrir aux autres.



Les autres candidats ont pris des engagements plus précis et nombreux, à l'exception de Louis Bernard, pour qui l'avenir du français semble dépendre uniquement de la souveraineté. Ils ont appuyé l'article du nouveau programme impliquant l'application de la loi 104 qui, en 2002, rétablissait l'usage exclusif de la langue officielle dans les communications écrites de l'Administration avec les autres gouvernements et avec les personnes morales établies au Québec. Pour des raisons nébuleuses, cette disposition, votée dix mois avant la défaite du Parti Québécois, n'est toujours pas en vigueur.



Pour Pauline Marois, la loi 104 a dûment été votée à l'Assemblée nationale et la moindre des choses serait que le gouvernement fasse appliquer les lois adoptées. Richard Legendre précise qu'il est essentiel que le gouvernement et ses organismes prêchent par l'exemple et s'assurent, comme il était prévu initialement dans la Charte, que le français soit la langue unique des communications de l'Administration publique avec les personnes morales.

De plus, le nouveau programme veut renforcer l'encadrement législatif et réglementaire afin que « les seuls organismes qui soient déclarés habilités à donner systématiquement des services en anglais aux personnes morales et aux individus soient ceux qui desservent une majorité anglophone ».



Richard Legendre s'est dit en accord avec cette mesure en ajoutant qu'il faut éviter que l'État québécois ne soit perçu comme étant officiellement bilingue. Pauline Marois ajoute que trop longtemps au cours de notre histoire, nous avons eu tendance à considérer

nos concitoyennes et nos concitoyens allophones comme faisant partie de la communauté anglophone.

En ce qui a trait au français langue de travail, le programme du PQ précise notamment qu'il faut « modifier la Charte de la langue française afin de contrer efficacement l'exigence induite de la connaissance de l'anglais dans les offres d'emploi de façon à ce que son application ne dépende pas de la formulation d'une plainte d'un employé contre son employeur; appliquer systématiquement les mesures existantes visant à pénaliser les entreprises commerciales contrevenant au programme de francisation, comme celle qui prévoit que l'Administration ne leur accorde aucun contrat, subvention ni avantage et applique les mêmes mesures aux entreprises de dix employés et plus ».

Pauline Marois affirme endosser pleinement cette partie du programme; la question du français comme langue de travail est une de ses priorités. Richard Legendre se dit également d'accord avec ces propositions, et en particulier avec celle impliquant un amendement à la loi 101 pour permettre à l'OQLF de faire enquête de son propre chef sans attendre de plaintes.



Jean-Claude Saint-André entend aller bien au-delà des pistes d'action du programme. Il propose de rétablir la clause Québec aussitôt après l'élection du Parti Québécois, ainsi que d'appliquer la loi 101 au cégep et de rééquilibrer le financement des universités francophones et anglophones.



Gilbert Paquette s'est engagé à faire en sorte qu'on détermine le niveau de financement des cégeps en langue anglaise en ne finançant que les étudiants ayant droit à l'enseignement en langue anglaise selon la clause Québec prévue originellement à la loi 101. Il veut également réexaminer les règles de financement au niveau universitaire, tout en tenant compte de la nécessaire mobilité des étudiants universitaires sur le plan international.



Jean Ouimet a intégré la notion de développement durable au statut de la langue française. Il affirme que plus de 4000 nations sur la terre sont menacées par l'impérialisme culturel américain.

## Recours contre le Doc Mailloux

Au cours d'une conférence de presse conjointe de leurs présidents Dan Philip et Jean Dorion, la Ligue des Noirs du Québec et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont annoncé qu'elles porteraient plainte conjointement auprès du CRTC et du Collège des médecins du Québec contre les propos tenus à l'émission *Tout le monde en parle* par le psychiatre Pierre Mailloux.

Dans le cadre de cette émission, le psychiatre a réitéré une de ses déclarations antérieures à l'effet que « les Noirs vivant en Amérique sont le résultat d'un processus de sélection artificiel et par conséquent, ils ont un léger désavantage sur le plan intellectuel. »

Le médecin a prétendu appuyer sa thèse sur des « études américaines » et qui attribueraient aux Noirs et aux Autochtones un quotient intellectuel inférieur à cent, études fort contestées aux États-Unis.

M. Mailloux s'est bien défendu d'être raciste. Le dictionnaire Robert définit le racisme comme une « théorie de la hiérarchie des races, qui conclut à la nécessité de préserver la race supérieure de tout croisement et à son droit de dominer les autres ». Le Larousse pour sa part, le définit « comme un système qui affirme la supériorité d'un groupe racial sur les autres, en préconisant, en particulier, la séparation de ceux-ci à l'intérieur d'un pays ou même en visant à l'extermination d'une minorité. » Bien que M. Mailloux n'aille pas jusqu'aux conclusions mentionnées dans ces définitions, qui niera que ses prémisses pourraient y conduire facilement bien des gens ? a demandé Jean Dorion.

Les « études » basées sur les tests d'intelligence ont une valeur très relative, a-t-il souligné, et cela pour deux raisons : d'abord, on ne parvient pas à faire des tests d'intelligence indépendants des variables culturelles des diverses communautés comparées.

Ensuite, il est à peu près impossible de départager, dans l'intelligence d'une personne ce qui est inné, c'est-à-dire hérité à la naissance, et ce qui est acquis, les deux composantes agissant l'une sur l'autre. Or, on sait que les conditions matérielles et l'environnement social et culturel ont un impact décisif sur le développement de l'individu. On ne peut donc pas faire abstraction de l'effet de la pauvreté, qui affecte la plupart des communautés noires, sur l'épanouissement de leurs membres, ni de la discrimination et d'autres facteurs qui peuvent affecter négativement leur motivation.

Lorsqu'une partie de nos concitoyens affronte des conditions qui rendent plus difficile l'accès réel à l'épanouissement personnel, la réaction humaine normale devrait être de les aider à vaincre ces obstacles, non de justifier

## NOTRE ENVIRONNEMENT LINGUISTIQUE SE DÉTÉRIORE!

**COSTCO WHOLESALE CHILDREN'S PLACE FUTURE SHOP  
MUSIC WORLD HOME DEPOT PIER I IMPORT SECOND CUP  
CANADIAN TIRE SMART SET OLD NAVY etc. etc.**

*Il est bien loin le rêve de Camille Laurin que le Québec devienne aussi français que l'Ontario est anglais!*

**ALLONS-NOUS TOLÉRER LONGTEMPS QUE DES ENTREPRISES QUI SERAIENT CENSÉES NOUS PLAIRE POUR NOUS VENDRE SE PLAISSENT À NOUS NARGUER EN S'ADRESSANT À NOUS DANS UNE LANGUE ÉTRANGÈRE ?**

**UN NOUVEAU GOUVERNEMENT DU PQ (OUBLIONS LES LIBÉRAUX QUI SE DÉSINTÉRESSENT COMPLÈTEMENT DE LA QUESTION) NE DEVRAIT-IL PAS LÉGIFÉRER POUR OBLIGER LA FRANCISATION DES « MARQUES DE COMMERCE » DANS L'AFFICHAGE ?**

**ET LES CITOYENS NE DEVRAIENT-ILS PAS, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, S'ABSTENIR D'ACHETER DANS DES MAGASINS AUX RAISONS SOCIALES OUTRAGEUSEMENT ANGLAISES ?**

**OU, À TOUT LE MOINS, PROTÉSTER AUPRÈS DES DIRIGEANTS DE CES FIRMES QUI NE RESPECTENT PAS LE CARACTÈRE FRANÇAIS DU QUÉBEC ?**

ENTRE AUTRES ADRESSES ÉLECTRONIQUES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE :

costco.ca (boîte de courrier dans le lien)  
customerservice@childrensplace.ca  
Home Depot : 1 800 628-0616  
service@futureshop.com

FÉLICITATIONS AUX ENTREPRISES

**BUREAU EN GROS  
PHARMAPRIX**

**L'ÉQUIPEUR  
LA SOURCE**

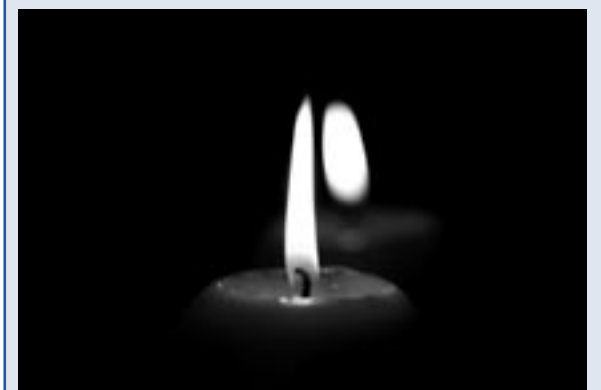
ET AUTRES QUI ONT FRANCISÉ LEURS RAISONS SOCIALES!

LA SECTION PIERRE-LE-GARDEUR DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL, AU NOM DE TOUS CEUX QUI ONT À CŒUR LE RESPECT DE NOTRE LANGUE

les iniquités et d'encourager la discrimination au nom d'une supposée inégalité intrinsèque des individus. La pire conséquence de cette dernière façon de raisonner survient lorsque les personnes visées en viennent elles-mêmes à l'intérioriser. Si un seul enfant noir à Montréal arrive à penser que ses difficultés scolaires, par exemple, sont le résultat d'une infériorité innée, liée à la couleur de sa peau, c'est déjà une tragédie suffisante pour que nous dénoncions publiquement le discours de M. Mailloux.

Les propos du Docteur Mailloux sont indignes d'un médecin, dont le rôle est censé être de soulager la douleur humaine, non de l'accroître, a poursuivi Jean Dorion. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la Ligue des Noirs ont donc déposé une plainte au Collège des médecins et ont également demandé au CRTC d'intervenir contre un discours qui est un encouragement déguisé à la discrimination.

M. Philip a souligné pour sa part le réconfort qu'a constitué l'attitude des animateurs et des autres invités de l'émission *Tout le monde en parle*, qui n'ont pas caché leur réprobation face aux thèses défendues par M. Mailloux.



**Appel à tous**

**Vigiles recherchés**

pour faire partie de la Garde d'honneur

La Garde d'honneur se veut avant tout un soutien moral pour les familles endeuillées de militants et militantes et une marque profonde d'appréciation et de reconnaissance pour l'implication et le dévouement de la personne décédée dans la marche du Québec vers sa souveraineté. La Garde se manifestera à l'occasion des funérailles.

Les personnes intéressées doivent être membres de la SSJBM, être disponibles pour des discussions concernant la vigile et pour quelques répétitions.

Les personnes choisies seront rémunérées 10 \$ pour chaque heure passée à la Garde d'honneur.

Pour renseignements :  
**Daniel Vachon (514) 294-8357**

## La SSJB fait cession de la Croix du mont Royal à la Ville de Montréal

L'acte de cession officielle de la Croix du mont Royal par la Société Saint-Jean-Baptiste à la Ville de Montréal est maintenant signé. Madame Helen Fotopulos, membre du Comité exécutif, responsable du mont Royal, des espaces verts et bleus, des parcs, des Muséums nature et de la condition féminine, et monsieur Jean Dorion, président général de la Société Saint-Jean Baptiste, ont voulu marquer ce moment historique en rendant visite à la Croix du mont Royal, ce symbole de la métropole. La Ville de Montréal commencera sous peu d'importants travaux de restauration pour lui redonner toute sa splendeur.

« Je suis très heureuse de notre entente avec la Société Saint-Jean Baptiste. La Croix du mont Royal est un monument emblématique qui domine la métropole. C'est un élément majeur du patrimoine montréalais et nous nous devons de le restaurer avec soin », a affirmé madame Fotopulos.

De son côté, Jean Dorion a rappelé que la Croix du mont Royal a été érigée en 1924 et illuminée pour la première fois dans la nuit du 24 décembre de la même année. Propriété jusqu'en 2004 de la Société Saint-Jean Baptiste, la Croix a été érigée en partie grâce aux efforts de plus de 97 000 écoliers qui avaient fait la vente de timbres la représentant, au prix de 5 sous l'unité, amassant ainsi la somme de 10 000 \$. Le coût total du monument fut de 36 200 dollars (dollars de 1924). La Société commémorait ainsi le geste de Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve, qui avait planté une croix en bois, sur la Montagne, en 1643, pour remercier Dieu d'avoir épargné Ville-Marie des inondations.

La Croix du mont Royal est visible à plus de 80 km à la ronde. Composée de pièces métalliques, la structure mesure 102 pieds de

hauteur et 30 pieds d'envergure. Une nouvelle technologie d'éclairage y avait été implantée en 1990 : 32 projecteurs dirigent leur lumière vers des centaines de fibres optiques qui, à leur tour, convergent vers des demi-sphères qui reproduisent l'illusion d'une ampoule.

La Croix change parfois de couleur, comme on a pu le constater le 2 avril dernier, à la mort du Pape Jean-Paul II, alors que, par l'effet de filtres, la Croix était devenue pourpre (la couleur du deuil dans la religion catholique). Depuis son inauguration, elle aura vu sa couleur changer à huit reprises.

La Croix du mont Royal est située dans l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, décrété le 11 mars dernier par le gouvernement du Québec. Ce décret aura pour effet d'assurer la pérennité de la Croix, héritage collectif d'une valeur inestimable. On se souviendra qu'en 2004, la Ville de Montréal a non seulement nommé un responsable politique de la montagne, elle a créé également le Bureau du mont Royal et mis sur pied la table de concertation. Ces gestes assurent que les Montréalais d'aujourd'hui et de demain pourront tirer pleinement parti d'un site qui leur appartient collectivement.



Jean Dorion, président de la SSJB et Helen Fotopulos, membre du Comité exécutif de la ville de Montréal, devant la Croix du mont Royal

### Les petites annonces

du militantisme à la SSJBM

Vous avez de bons yeux ?

L'orthographe et la grammaire n'ont plus de secret pour vous ?

Nous avons le poste parfait pour vous : révision de texte divers. Vous pouvez même le faire de chez vous.

Vous aimez parler avec les gens ?

Alors, joignez-vous à l'équipe de téléphonistes :

• On appelle les membres de la Société et on leur communique les événements à venir.

Vous pouvez le faire à la SSJB, en groupe (café fourni) ou bien de chez vous.

Vous avez l'esprit d'équipe et aimez bouger ? Joignez-vous à l'équipe de l'organisation. Soyez des petits comme des grands événements !

Nous avons aussi besoin de bénévoles pour la distribution de tracts.

Transmettez-nous vos coordonnées au (514) 843-8851

ou par courriel à [mbeaulieu@ssjb.com](mailto:mbeaulieu@ssjb.com)

Toutes les offres de militantisme seront examinées avec soin.

L'esprit d'équipe et la générosité sont considérés comme des atouts.

**SALAIRE :**

**Le plaisir de bâtir ensemble notre pays !**

**Oyez !  
Oyez !  
Les cahiers  
Québec  
sont  
de retour !**



Il y a quelques années, certains s'en souviendront, de jeunes souverainistes produisant le CAHIER QUÉBEC, afin de faire contrepoids aux cahiers Canada qui inondaient alors et inondent encore notre marché.

Aux couleurs bleu et blanc du Québec, ces cahiers d'exercices sont maintenant de retour. Voici donc une belle occasion de faire valoir l'image du Québec auprès des jeunes.

Les Cahiers Québec sont en vente à notre boutique de la Maison Ludger-Duvernay au 82, rue Sherbrooke Ouest à Montréal.

Pour tout autre renseignement, veuillez vous adresser au (514) 843-8851.

Voici une autre façon  
de contribuer  
à l'action de la SSJBM.  
Rien de plus simple.  
Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.

- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 26 \$, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :

82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal, Québec  
H2X 1X3

- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 260 \$, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS  
**(514) 843-8851**



## AGENDA

**Au Jeudi de la langue du 24 novembre 2005,**  
à partir de 18 h au 82, rue Sherbrooke Ouest (Métro Place-des-Arts) : conférence de Charles Castonguay sur *La force d'attraction réelle du français au Québec*. Le mathématicien Charles Castonguay est le plus grand spécialiste sur le sujet. Il évaluera combien de substitutions linguistiques en faveur du français et de l'anglais ont été effectivement réalisées sur le territoire québécois entre les recensements de 1971 et 2001. La réponse à cette question de fond ne manquera pas d'étonner.

**Dimanche 27 novembre 2005, à 11 h**

La section Marguerite-Bourgeoys vous invite à un brunch au restaurant Le Topaze, au 2166, boul. St-Joseph à Lachine  
Conférencier invité : Monsieur Joseph Facal, qui traitera d'une actualité très riche au lendemain de l'élection du nouveau chef du Parti Québécois et du rapport préliminaire du juge Gomery.  
Pour information et réservation, communiquer avec Claude G. Charron au (514) 637-1425.

**Samedi 10 décembre 2005,  
à partir de 11 h**

La section Jean-Olivier-Chénier vous invite à une journée commémorative en hommage aux Patriotes, à la salle des Chevaliers de Colomb, au 109, rue Saint-Nicolas à Saint-Eustache  
- À partir de 11 h, vigile devant l'église  
- 15 h 30 : départ de la marche, au son du tambour, à partir de la salle des Chevaliers de Colomb.  
- 15 h 45 : arrêt au monument funéraire de Chénier dans le cimetière  
- 16 h : dépôt de fleurs au monument Chénier devant l'église  
- 16 h 30 : messe des Patriotes  
- 18 h : cocktail d'honneur servi à la salle des Chevaliers de Colomb  
- 18 h 30 : souper (repas chaud). Coût : 25 \$.  
Pour toute information ou réservation pour le souper (avant le 6 décembre), veuillez communiquer avec Benoît Coulombe au : (450) 473-7033.

**Samedi 10 décembre 2005, à 19 h**

La section Louis-Riel vous invite à sa réception du temps des Fêtes  
Au Centre Roussin, au 12125, Notre-Dame Est à Pointe-aux-Trembles (Autobus 189 ou 187, au coin Saint-Jean-Baptiste)  
Pour plus de renseignements, communiquer avec Michel Émery au (514) 645-9369.

**Dimanche 15 janvier 2006, à 13 h**

La Société Saint-Jean-Baptiste invite tous ses membres à débiter l'année en musique et en chansons lors de la réception du Nouvel An. À la Maison Ludger-Duvernay, au 82, rue Sherbrooke Ouest.

**Un don ou  
un legs testamentaire  
à la Société  
Saint-Jean-Baptiste  
de Montréal nous aidera  
à poursuivre encore  
mieux notre combat!  
Pour tout renseignement,  
veuillez vous adresser  
à madame Sonia Bouchard  
au (514) 843-8851**

## Journalssjb

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal  
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3  
(514) 843-8851, téléc. : (514) 844-6369

**Directeur**

Mario Beaulieu

**Ont collaboré à ce numéro :**

Jean Dorion  
Suzanne La Ferrière

**Photographie :**

Jean-Marie Cossette  
Mario Beaulieu

**Rédactrice en chef**

Élaine Des Lauriers

**Mise en page :**

Pierre Dagesse

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2005  
Bibliothèque nationale du Québec

Reproduction autorisée avec mention de la source

**POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...**

**François Gendron, Ph. D.**  
AVOCAT

507, PLACE D'ARMES  
BUREAU 1701  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
CANADA H2Y 2W8

TÉL. : (514) 845-5545  
FAX : (514) 845-7670

**Pour vos réunions, assemblées et réceptions,**  
de 10 comme de 200 personnes,  
la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons,  
à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique  
de cet édifice victorien, construit en 1874.  
Pour plus de renseignements : (514) 843-8851  
ou consultez le nouveau site de la SSJBM au  
[www.ssjb.com](http://www.ssjb.com).

Ou encore, contactez-nous par courriel au  
[ig@ssjb.com](mailto:ig@ssjb.com)

## O U I, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- Membre ordinaire 10 \$
- Membre étudiant 5 \$
- Membre adhérent (Service d'entraide) 2 \$
- Membre à vie 200 \$
- Membre à vie (65 ans ou retraité) 75 \$
- Don à votre discrétion \_\_\_\_ \$
- TOTAL \_\_\_\_ \$**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_